

224C0594
FR0011981968-FS0297

29 avril 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 avril 2024, la société FIL Investments International (Beech Gate, Millfield Lane, Lower Kingswood, Tadworth, KT20 6RP, Surrey, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 24 avril 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir individuellement 16 388 859 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,79% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

A cette occasion, la société FIL Limited n'a franchi aucun seuil et détient indirectement 16 680 354 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,89% du capital et 5,11% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Investments International	16 388 859	5,79	16 388 859	5,02
FIL Investment Advisors (UK) Limited	291 495	0,10	291 495	0,09
Total FIL Limited	16 680 354	5,89	16 680 354	5,11

¹ Sur la base d'un capital composé de 282 974 981 actions représentant 326 590 951 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.